THEMATIQUES COMMUNES 2026 (POUR 2027)

Bassin EFE de Liège



BASSIN EFE

INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT . FORMATION . EMPLOI

LIÈGE

Table des matières

Thématiques communes : liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre 1

1. Cadrage méthodologique 1
 1.1. Réalisation d'un cadastre de l'offre d'enseignement et de formation 1
 1.2. Compilation des analyses du bassin 2
 1.3. Organisation d'une rencontre sectorielle 8
 1.4. Constitution d'un groupe de travail 8
 1.5. Validation en Instance plénière 8
2. Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir 8
 2.1. Tableau complet 10
 2.2. En bref 16

Thématiques communes : recommandations 17

1. Recommandations spécifiques 17
 1.1. Adaptation de l'offre d'enseignement et de formation & recommandations au SFMQ 17
 1.2. Équipements et ressources 17
 1.3. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles 17
 1.4. Places de stage 17
 1.5. Alternance 17
 1.6. Autres : compétences spécifiques et transversales & constats généraux 18
2. Recommandations générales 18
 2.1. Intentions générales pour le bassin (grandes orientations) 18
 2.2. Défis transversaux 18
 2.3. Recommandations sur les parcours de formation 19
 2.4. Recommandations politiques 19
 2.5. Groupes de travail et pôles de synergies 2027 19

Thématiques communes : liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre

Les **thématiques communes** sont un ensemble d'orientations émises par les Instances Bassin EFE dans l'intention de développer l'offre d'enseignement et de formation professionnelle sur leur territoire en favorisant l'ajustement de l'offre existante aux besoins socio-économiques de chaque bassin, en veillant à l'évolution des qualifications et compétences requises sur le marché du travail et en proposant des parcours d'enseignement et de formation complets et cohérents pour tous les publics.

Les thématiques communes sont composées de deux éléments :

- Une liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre (métiers prioritaires à créer et à maintenir) ;
- Des recommandations sur des métiers ainsi que sur d'autres enjeux transversaux et globaux (adaptation du contenu ou de la pédagogique de certaines offres, orientation et promotion des métiers, places de stages et alternance, partage des équipements pédagogiques, …).

1. Cadrage méthodologique

Pour arriver au diagnostic et aux recommandations, trois grandes étapes de travail ont été menées :

- La réalisation d'un cadastre de l'offre d'enseignement et de formation ;
- La constitution d'un groupe de travail ;
- La validation en Instance plénière.

1.1. Réalisation d'un cadastre de l'offre d'enseignement et de formation

La réalisation du cadastre de l'offre d'enseignement et de formation a été faite à partir des bases de données transmises par l'Administration Générale de l'Enseignement (AGE) pour l'enseignement qualifiant et par les différents opérateurs de formation.

Ces différentes informations ont été rassemblées dans un document de travail afin de les regrouper par familles professionnelles (au moyen de la nomenclature ROME V3) et d'y apporter les compléments suivants : identification des métiers prioritaires du bassin, état des métiers (tensions, … à partir de la liste publiée par le FOREM) et décisions de l'année précédente.



Information de cadrage méthodologie

Chaque année, le FOREM publie la liste des métiers / fonctions critiques et en pénurie en Wallonie.

Le gouvernement wallon a demandé au FOREM, à partir de 2026, de baser son analyse sur l'enquête des besoins en main-d'œuvre (BMO) des entreprises wallonnes. Dorénavant, on ne parle plus de fonctions critiques, mais de métiers en pénurie.
Dès lors, la nouvelle méthodologie d'identification des métiers en pénurie est élaborée à partir des réponses recueillies via cette enquête[1] ainsi que d'analyses statistiques et de consultation d'experts internes/externes. Sur base de ces différents indicateurs, une liste de 144 métiers a été établie[2].

Les 10 métiers pour lesquels les employeurs éprouvent le plus de difficultés à recruter du personnel :

[1] Taux de réponse des entreprises wallonnes : 14%.
[2] https://www.leforem.be/documents/chiffres-et-analyses/analyses/analyse-liste2026-metiers-penurie.pdf

- Aide ménager / ménagère à domicile ;
- Pharmacien / Pharmacienne ;
- Couvreur / Couvreuse de toits ;
- Assistant / Assistante pharmaceutico-technique ;
- Aide familial / familiale ;
- Conducteur / Conductrice d'autobus ;
- Agent / Agente de gardiennage ;
- Aide-soignant / Aide-soignante ;
- Maçon / Maçonne ;
- Infirmier / Infirmière.

À eux trois, ces secteurs concentrent 53% des difficultés de recrutement rencontrées par les employeurs wallons.

Les 3 secteurs les plus concernés par les besoins de main-d'œuvre :

- La construction (secteur le plus touché, avec 38 métiers recensés, dont 19 nouveaux) ;
- L'industrie technologique ;
- La santé et l'action sociale.

Les informations complètes ainsi que les informations spécifiques pour la Province (bassins de Liège, Huy-Waremme et Verviers) sont disponibles sur Stats Emploi.

L'impact sur la définition des thématiques communes est conséquent pour les options de l'enseignement qualifiant. En effet, il y a un décalage de terminologie entre les textes juridiques qui concernent la Fédération Wallonie Bruxelles et la nouvelle liste, ce qui engendre une menace pour la fermeture de certaines options (avec l'appellation TC/FC des dérogations étaient possibles). A présent, c'est au Cabinet de la Ministre de l'Enseignement de trancher pour les orientations à prendre. En attendant, l'IBEFE de Liège préconise de conserver la liste des métiers prioritaires de l'année précédente et d'ajouter, si souhaité, les nouveaux métiers afin de garantir une protection maximale.

1.2. Compilation des analyses du bassin

Le groupe de travail « Thématiques communes », appelé à dresser la liste des métiers prioritaires du bassin et à formuler des recommandations, appuie sa réflexion sur les différents travaux du bassin :

- Rencontre sectorielle sur la famille professionnelle G « Hôtellerie-Restauration, Tourisme, Loisirs et animation » en juillet 2025 ;
- Rencontre sectorielle sur la famille professionnelle D « Commerce » en septembre 2025 ;
- Rencontre sectorielle sur la famille professionnelle B « Art et Façonnage d'ouvrages d'art » en septembre 2026 ;
- Pôles de synergies et groupes de travail ;
- Travail de veille documentaire ;
- Participation à divers événements (réunions, rencontres, colloques, …) ;
- …

Les analyses se font en respectant la nomenclature ROME V3 et ses familles professionnelles. Voici, secteur par secteur, l'état de la réflexion pour le bassin de Liège.

A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux

Le changement climatique se rappelle à notre « bon » souvenir : l'été 2026 a particulièrement été impacté par la sécheresse sur les cultures (et donc, in fine, sur le portefeuille des consommateur·ices) ; comment s'adapter ? adapter les cultures ? …

L'alimentation est un problème de santé publique, tant au niveau de la société civile que des différentes associations, le droit des populations les plus précaires à une alimentation de qualité est mis en avant. Divers projets de sécurité sociale de l'alimentation se mettent progressivement en place en France ainsi qu'en Wallonie, y compris à Liège.

Notre agriculture doit d'autre part faire de plus en plus face à la concurrence de type Mercosur ou les accords douaniers imposés par les États-Unis. Sans oublier le problème de l'accès à la terre, que ce soit pour les agriculteurs ou les maraichers. Ainsi que le problème de la distribution pour les produits locaux.

B – Arts et façonnage d'ouvrages d'art

En 2023, l'IBEFE de Liège a intégré le métier de couturier·e dans la liste de ses métiers prioritaires. Il s'agissait de prendre en compte les évolutions sociétales vers plus de concret, de sens, de respect de l'environnement et d'éthique. Les friperies continuent à avoir le vent en poupe, de même que des mouvements tels que l'*upcycling*, les vêtements en matière recyclées ou la location de vêtements. Ceci ne constitue cependant qu'une goutte d'eau contre l'océan de déchets que nous promet l'ultra fast-fashion.

Deux tendances se dessinent, et ce n'est pas exclusif de cette famille-ci : une production de très mauvaise qualité à très bas coût pour celles et ceux d'entre nous qui n'ont pas les moyens de payer des produits de qualité, artisanaux et « uniques ».

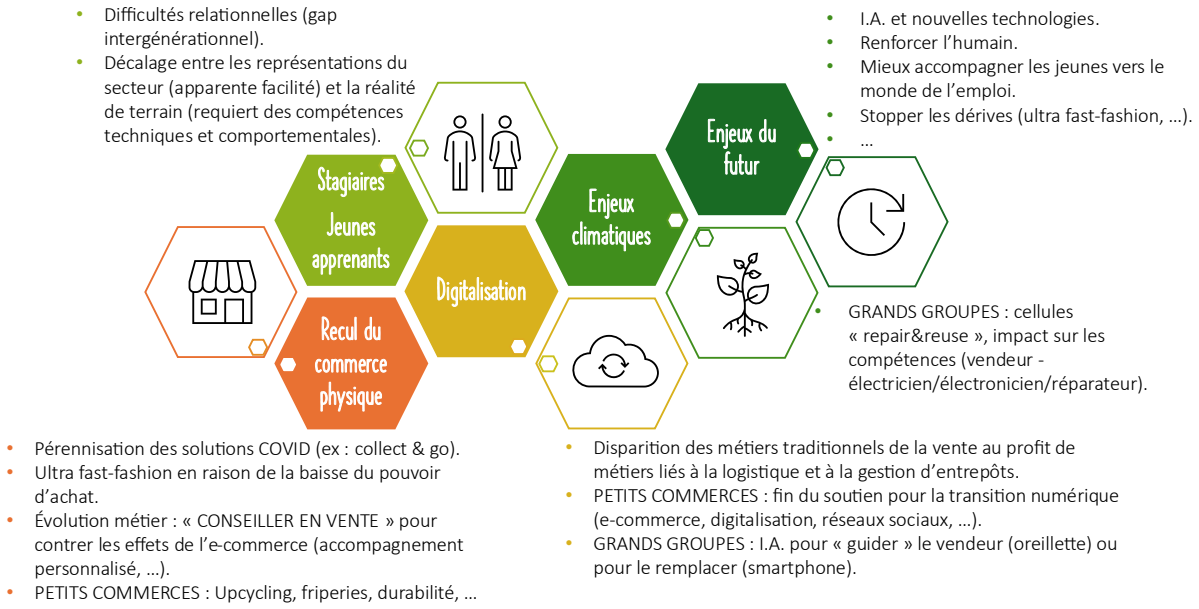
C – Banque, Assurances et Immobilier

Les métiers de cette famille professionnelle relèvent pour la plupart de l'enseignement supérieur, raison pour laquelle ils ne sont pas analysés.

D – Commerce, Vente et Grande distribution

En septembre 2025, l'IBEFE de Liège a organisé une rencontre sectorielle consacrée au commerce (détail, grande distribution, vente en général). Les principaux constats sont repris ci-dessous[3].

[3] Un compte-rendu détaillé est disponible en annexe dans la synthèse des thématiques de l'année précédente.



E – Communication, média et multimédia

En juin 2024, l'IBEFE de Liège a organisé une rencontre sectorielle qui a mis en évidence divers constats.

- La perméabilité des métiers : de nombreuses compétences sont identiques au sein de métiers différents.
- Le contexte dans lequel évoluent ces métiers est en perpétuel changement et ce, de manière extrêmement rapide. Cette rapidité pousse à appréhender au plus vite ces nouvelles technologies et leurs potentiels (dont l'I.A.).
- La nature du travail qui est/sera demandé à un individu. Par exemple, les tâches dites répétitives seront effectuées par les I.A. laissant ainsi la place à l'humain comme « superviseur·euse » des tâches et ayant plus de temps pour tout ce qui concerne les tâches plus créatives. Inversement, des métiers autrefois créatifs évolueront vers de la rédaction de prompts comme compétence centrale, l'aspect créatif sera délégué à l'I.A.
 - ↳ Une approche critique de la technologie permettrait également d'évaluer les gains de temps – promis et réellement tenus – ainsi que l'amélioration de l'efficacité. De même, sans doute faudrait-il mettre dans la balance un sentiment, pour certains métiers, d'une perte de créativité et, partant, d'une perte de sens.

Un pôle de synergies a mené divers travaux de 2024 à 2026.

Le GRE-Liège soutient plusieurs projets structurants dans le domaine de l'économie créative et numérique ; dont le centre d'apprentissage aux technologies créatives et numérique.

F – Construction, bâtiment et travaux publics

Les métiers prioritaires du bassin y sont nombreux, tant les besoins en main d'œuvre et en compétences sont criants, ainsi que le martèle régulièrement le secteur. Les pénuries sont donc structurelles.

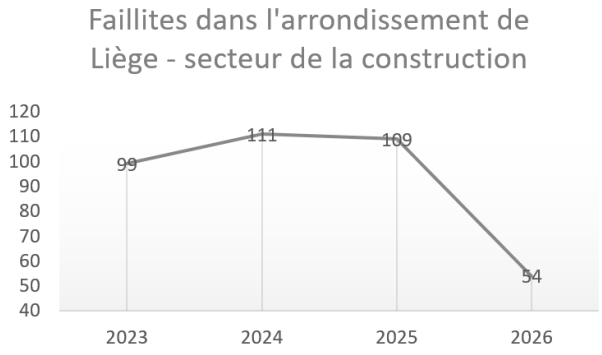
En ce qui concerne les compétences et les métiers, l'évolution constatée provient de la transition écologique et des nouvelles pratiques (circularité). Des sous-secteurs se développent, comme celui de la déconstruction, ce qui amène de nouveaux lieux (les matériauthèques pour stocker les matériaux de

réemploi) et de nouveaux métiers (ex : l'opérateur·ice en déconstruction, métier pour lequel une formation a été mise en place dans notre bassin).

Le changement climatique (canicules répétitives et intensifiées) va-t-il pousser à revoir les conditions de travail, apporter des adaptations ?

La situation géopolitique actuelle (guerre au Moyen-Orient) impacte fortement la hausse des prix des matériaux de construction.

Par ailleurs, on observe une tendance à la baisse (après une période de hausse ?) de l'évolution des faillites entre 2023 et 2026 (situation au 14/08/26).



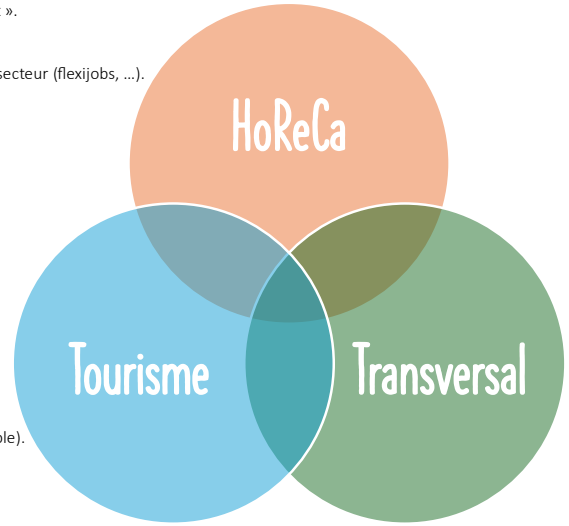
Le Soir Immo (11 décembre 2025) :

- « Après une année 2025 marquée par un rebond des prix sur le marché immobilier et un nombre de permis historiquement bas dans la construction neuve, les deux secteurs ne s'attendent pas à d'importants revirements en 2026. »
- « Lentement mais sûrement, on assiste à une dégradation structurelle et profonde du secteur », observe le CEO de la fédération belge de la construction ».

G – Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation

En juillet 2025, l'IBEFE de Liège a organisé une rencontre sectorielle consacrée à l'HoReCa et au Tourisme. Les principaux constats sont repris ci-dessous[4].

- Réductions des horaires (vie privée/professionnelle).
- Diversification des activités (traiteur, épicerie fine, …).
- Augmentation des foodtrucks (! spécificités juridiques et d'assurances).
- Impression de facilité du métier.
 - Via les réseaux sociaux / émissions (Top Chef, …).
 - Importance de la législation, des règles d'hygiène, du savoir-faire/être, …
- Formations : filière « fourre-tout ».
- Fin de l'accès à la profession.
 - Perte de qualifications, …
 - Afflux de personnes hors secteur (flexijobs, …).



- Importance de la sécurité (contexte géopolitique instable).

- Se démarquer en proposant une expérience unique/atypique.
- Fort impact du digital : numérique, réseaux sociaux, I.A. : soigner l'image et la réputation, réservations, facturation, …

[4] Un compte-rendu détaillé est disponible en annexe dans la synthèse des thématiques de l'année précédente.

Information

Les échanges de la rencontre sectorielle de juillet 2025 ont bien mis en évidence la fin de l'accès à la profession[5].

H - Industrie

En juin 2024, l'IBEFE de Liège a organisé une rencontre sectorielle autour des compétences de l'industrie du bassin liégeois face aux défis numérique et écologique dont voici les principaux constats :

- Besoins en compétences numériques, et donc besoins en formation ;
- Transformations dues à la transition écologique qui nécessitent un changement de mentalités ;
- Evolutions rapides, et donc le coût des technologies à mettre en place est tel que ces implémentations se font par étapes, progressivement, ce qui permet aux entreprises d'adapter et de planifier les processus d'adaptation.

Au niveau de la formation :

- Le GRE-Liège propose de nouveaux bacheliers en alternance, propres à créer le microcosme propice à ces évolutions rapides.
- L'HELMo propose un bachelier en mécatronique et robotique.
- La HEPL propose un master en gestion de production.

C'est, par conséquent, une attitude, des mentalités, un *mindset* qu'il faut préparer dans les formations imparties sur le bassin ; la formation continue tout au long de la vie est, plus que jamais, d'actualité. Or il est difficile et même fatigant de sans cesse se remettre en question, de voir son métier se modifier continuellement et d'avoir non seulement à se mettre à jour et acquérir de nouvelles compétences, de plus en plus techniques, de plus en plus dématérialisées, le numérique faisant littéralement disparaître le produit des chaînes de production, tout en conservant la mémoire des anciens gestes et de la technique. Pour reprendre une métaphore utilisée lors de cette rencontre, savoir à la fois manier le marteau piqueur et manipuler le robot qui manie le marteau piqueur.

I – Installation et maintenance

Comme indiqué lors de la rencontre sectorielle consacrée à l'Industrie en juin 2024, les compétences d'installation et de maintenance s'ajoutent de plus en plus aux compétences purement techniques des métiers de l'industrie.

J - Santé

Toutes les fonctions de soin sont essentielles au bien-être et à la dignité de nos concitoyen·nes. Pour rappel, les incapacités de travail de longue durée causées par une dépression ou un burn-out ont augmenté de 32% de 2021 à 2025[6].

L'IBEFE de Liège est donc attentive à ce que l'offre d'enseignement et de formation soit suffisante, mais également à ce que les conditions d'exercice de ces professions soient suffisamment décentes pour continuer à attirer les professionnel·les qualifiées dont notre société a besoin. Notions que les

[5] Pour plus d'informations :
https://economie.wallonie.be/home/creer-mon-entreprise/obtenir-une-autorisation/jury-central/restaurateur-traiteur-organisateur-de-banquets.html#anchor-dbb5b56a-d14a-49bb-8971-9a12ceb22788

[6] cf. RTBF, 30 août 2026.

professionnel·les du secteur soins de santé témoignent de conditions de travail difficiles, liées notamment au stress vicariant.

L'aide-soignant·e figure dans la liste des métiers prioritaires du bassin et dans celle des métiers en pénurie du FOREM.

Par ailleurs, la problématique de la fin des allocations de chômage après 2 ans a un impact direct sur les personnes en reprise d'études/formation de plus de 2 ans.

K – Services à la personne et à la collectivité

L'IBEFE de Liège continue, même après la clôture de son pôle de synergies consacré aux métiers de la santé et de l'action sociale, à étudier les évolutions du métier d'aide familial·e. La demande de personnel compétent existe bel et bien et sera amenée, dans les années à venir, à augmenter au fur et à mesure que la société vieillit. Il importe donc de réfléchir à comment continuer de former qualitativement mais aussi quantitativement des professionnel·les.

Depuis le dernier appel à projets du Forem, des sessions de formation de valoriste sont à nouveau organisées sur le bassin.

L - Spectacle

Le bassin de Liège est particulièrement riche en structures culturelles et en lieux de spectacle ; si ce secteur extrêmement dynamique de notre territoire n'est pas directement créateur d'emplois à grande échelle, il est facteur de rayonnement national et international, renforçant de ce fait l'attractivité du bassin de Liège. L'IBEFE de Liège lui avait donc consacré une rencontre sectorielle en 2024.

Évolution : les nouvelles compétences s'ajoutent aux anciennes, ce qui engendre une multiplication des casquettes (chargé·es de projet, animateur·ice pour pédagogie et médiation des publics).

Les activités professionnelles artistiques ou liées aux métiers du spectacle jouissent d'une part d'une meilleure reconnaissance de l'activité professionnelle via les attestations du travail des arts (+ 30% en 2025) tandis que parallèlement ces métiers sont de plus en plus précarisés, notamment par la réforme récente des pensions.

Il n'y a toujours pas de formation spécifique sur le bassin pour les métiers de :

- Coiffeur·euse de spectacle (L1501).
- Accrocheur·euse-rigger (L1506).

M – Support à l'entreprise

Les métiers du support à l'entreprise sont peu représentés dans les métiers prioritaires du bassin, hormis celui de comptable, intégré en 2023, et celui de technicien·ne d'exploitation informatique. Il est vrai que le découpage des familles professionnelles en codes ROME V3 brouille parfois les pistes, et certains métiers perçus comme relevant du support à l'entreprise peuvent être repris sous d'autres rubriques, comme les métiers de l'informatique, souvent classés dans la famille professionnelle I « Installation et maintenance ».

N - Transport et logistique

Le bassin de Liège occupe une position géographique stratégique car il est situé au croisement des flux de marchandises entre l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et la Flandre. De plus, les infrastructures logistiques du territoire sont un atout considérable en termes de pôle d'attractivité pour les entreprises en recherche d'un site d'implantation.

- L'aéroport de Liège, spécialisé dans le fret aérien, est le 5ème hub de fret d'Europe en termes de volume.
- Le Trilogiport, qui garantit 3 accès à la mer (Anvers, Dunkerque et Rotterdam).
- Le Port autonome de Liège est le 1er port fluvial belge et le 3ème port fluvial européen après Duisbourg et Paris.

Les métiers prioritaires du bassin sont donc nombreux. Notons que le matelot dans la navigation intérieure est dans la liste des métiers en pénurie du FOREM pour la troisième année consécutive.

1.3. Organisation d'une rencontre sectorielle

La rencontre sectorielle concernait le secteur de la famille professionnelle B « Art et Façonnage d'ouvrages d'art ». Elle s'est déroulée le mardi 15 septembre 2026 (à distance) et a rassemblé des participants de l'IFAPME. Dès lors, les informations recueillies sont uniquement réservées à un usage interne en vue d'être confrontées à d'autres échanges ultérieurement.

1.4. Constitution d'un groupe de travail

Le groupe de travail « thématiques communes / métiers prioritaires 2026 pour 2027 » s'est réuni le lundi 21 septembre 2026 (en présentiel) et a rassemblé divers participants.

Les échanges ont permis d'enrichir le travail préparatoire d'actualisation des thématiques communes.

1.5. Validation en Instance plénière

Les métiers prioritaires et les thématiques communes définies par le groupe de travail ont été validés par l'Instance Bassin EFE de Liège le lundi 5 octobre 2026 (en hybride).

2. Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir

Les tableaux ci-après reprennent la liste des métiers prioritaires de l'Instance Bassin EFE de Liège ; ceux-ci sont présentés par familles professionnelles.

- **Métiers prioritaires pour la création de nouvelles offres** : l'Instance Bassin EFE formule une « recommandation de création » lorsque l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation est estimée insuffisante ou mal répartie géographiquement pour couvrir les besoins socio-économiques du territoire ou que les parcours de formation sont estimés incomplets. Il est alors recommandé la création d'offres nouvelles ou supplémentaires.

- **Métiers prioritaires pour le maintien d'offres de formation et d'enseignement** : l'Instance Bassin EFE formule une « recommandation de maintien » lorsque l'offre d'enseignement et/ou de formation existante est suffisante et nécessaire pour assurer la continuité des parcours de formation, l'équilibre géographique de l'offre et pour couvrir les besoins socio-économiques identifiés dans le bassin. Dans le cas où une offre d'enseignement et/ou de formation disparaît, l'Instance Bassin EFE soutient la création d'une nouvelle offre équivalente.

- Formation initiale : ensemble de formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou de jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance, enseignement spécialisé et apprentissage IFAPME) ; TQ = enseignement technique de qualification, P = enseignement professionnel, PE = plein exercice et Alt. = alternance.

- Formation pour adultes : ensemble de formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (enseignement de Promotion sociale, formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, CISP, CFISPA).

Remarque : les métiers sont classés sur base de la nomenclature ROME V3. Comme dans l'ensemble du rapport, ceux-ci sont libellés au masculin pour une meilleure lisibilité des tableaux. Ils doivent cependant être lus de manière épicène.

2.1. Tableau complet

ROME V3	Métiers prioritaires	Formation initiale	Formation pour adultes	Recommandations / Commentaires
A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux				
A1203	Jardinier d'aménagement en parcs et jardins	Création	Création	
A1203	Jardinier d'entretien en parcs et jardins	Création	Création	
A1414	Agent horticole en culture maraîchère	Création	Création	
A1418	Viticulteur	Création	Création	Le métier passe en « création » pour la formation initiale.
B – Arts et façonnage d'ouvrages d'art				
B1803	Couturier	Maintien	Création	Le métier passer de « création » à « maintien » pour la formation initiale.
D – Commerce, Vente et Grande distribution				
D1101	Boucher – Charcutier	Création	Création	
D1102	Boulanger	Création	Création	
D1104	Pâtissier	Création	Création	
D1209	Fleuriste	Création	Création	
E – Communication, média et multimédia				
E1101	Community manager	/	Maintien	
E1104	Concepteur de contenus multimédias	/	Création	
E1205	Graphiste / Infographiste	Maintien	Maintien	SFMQ : revoir le profil métier E1205 (graphiste/infographiste) en raison des fortes évolutions.
E1205	Animateur 2D/3D	Création	Maintien	
E1205	Web designer/Motion designer	Maintien	Maintien	
F – Construction, bâtiment et travaux publics				
F1104	Dessinateur de la construction	Création	Création	
F1108	Métreur – Deviseur	Création	Création	
F1202	Chef de chantier de la construction	Maintien	Maintien	
F1301	Conducteur de grue à tour	Maintien	Maintien	

F1302	Conducteur d'engins de chantier	Création	Création	
F1501	Charpentier	Maintien	Maintien	
F1503	Constructeur monteur de bâtiment en structure bois	Création	Création	Anciennement « Monteur en structure bois ».
F1601	Plafonneur cimentier	Maintien	Maintien	
F1601	Cimentier – Façadier	Création	Création	Anciennement F1611. Nous suivons le SFMQ.
F1602	Installateur électricien	Maintien	Maintien	Le SFMQ distingue 3 déclinaisons : résidentiel, industriel et tertiaire.
F1603	Monteur en chauffage et sanitaire	Création	Création	
F1606	Peintre décorateur	Création	Création	
F1607	Menuisier de chantier d'extérieur	Maintien	Maintien	
F1607	Menuisier de chantier d'intérieur	Maintien	Maintien	
F1608	Carreleur	Maintien	Maintien	
F1610	Couvreur	Création	Création	
F1612	Tailleur de pierre naturelle	Création	Création	
F1613	Étancheur	Création	Création	
F1701	Coffreur	Maintien	Maintien	
F1702	Ouvrier de voirie	Création	Création	
F1703	Maçon	Maintien	Maintien	
F1704	Manœuvre	Création	Création	
F1709	Préparateur en déconstruction	Création	Création	
G – Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation				
G1101	Employé au service touristique	Maintien	Maintien	
G1202	Animateur d'activités culturelles et de loisir	Création	Création	
G1501	Valet/Femme de chambre	Création	Création	
G1602	Cuisinier	Maintien	Maintien	
G1602	Cuisinier de collectivité	Maintien	Maintien	
G1602	Chef de partie	Maintien	Maintien	
G1801	Barman/Barmaid	Création	Maintien	
G1803	Chef de rang	Maintien	Maintien	
H - Industrie				

H1202	Dessinateur en électricité	Création	Création	Anciennement « Dessinateur DAO électricité-mécanique ».
H1203	Dessinateur en mécanique	Création	Création	Anciennement « Dessinateur DAO électricité-mécanique ».
H1403	Gestionnaire des flux en production	Création	Création	Changement d'intitulé (ex- « gestionnaire des flux en production »).
H2102	Opérateur de production en industrie alimentaire	Création	Création	
H2206	Menuisier d'atelier	Maintien	Création	
H2209	Technicien de fabrication bois et matériaux associés	Maintien	Maintien	Anciennement repris dans la famille F sous l'intitulé « Menuiserie spécifique ».
H2301	Opérateur de production en industrie biopharmaceutique	Création	Création	Anciennement « Technicien de production en biopharmacie ».
H2301	Opérateur de production en industrie chimique	Création	Création	Anciennement « Opérateur de production en chimie ».
H2602	Monteur-câbleur en équipements électriques	Maintien	Maintien	Anciennement « Monteur en équipements électriques » et inclus dans la famille F (Construction).
H2901	Ajusteur mécanicien	Création	Création	
H2902	Chaudronnier	Création	Création	
H2903	Technicien en systèmes d'usinage	Création	Création	
H2903	Régleur opérateur machines-outils CN	Création	Création	
H2903	Régleur opérateur machines-outils conventionnelles	Création	Création	
H2913	Soudeur	Création	Création	
H2914	Tuyauteur	Création	Création	
H3404	Peintre industriel	Maintien	Maintien	
I – Installation et maintenance				
I1302	Technicien automaticien	Maintien	Maintien	
I1304	Électromécanicien en maintenance industrielle	Création	Création	
I1305	Technicien de maintenance en électronique	Création	Création	
I1305	Technicien de maintenance industrielle	Création	Création	

I1306	Monteur frigoriste	Création	Création	Anciennement « Monteur-technicien frigoriste ». Le SFMQ distingue les 2 profils.
I1306	Technicien frigoriste	Création	Création	Anciennement « Monteur-technicien frigoriste ». Le SFMQ distingue les 2 profils.
I1307	Technicien en installation de sécurité	Création	Création	
I1308	Technicien en chauffage et sanitaire	Création	Création	
I1309	Électricien de maintenance industrielle	Création	Création	
I1310	Mécanicien de maintenance industrielle	Maintien	Maintien	Anciennement « Mécanicien d'entretien industriel ».
I1401	Technicien de maintenance en informatique	Création	Maintien	
I1402	Technicien appareils électroménagers	Création	Création	
I1503	Désamianteur	/	Création	
I1603	Mécanicien de véhicules agricoles ou de génie civil	Création	Création	
I1604	Mécanicien poids lourds	Maintien	Maintien	
I1604	Mécanicien polyvalent automobile	Maintien	Maintien	
I1604	Technicien de maintenance et de diagnostic automobile	Création	Création	
I1606	Carrossier	Création	Création	
I1606	Peintre en carrosserie	Création	Création	
I1606	Préparateur en carrosserie	Création	Création	
I1606	Tôlier en carrosserie	Maintien	Maintien	
I1607	Mécanicien de cycles	Création	Création	
J - Santé				
J1305	Ambulancier	Création	Création	
J1405	Opticien	Création	Création	
J1501	Aide-soignant	Maintien	Maintien	
J1506	Infirmier en soins généraux	/	Maintien	Le métier sort de la formation initiale et reste en « maintien » pour la formation pour adultes. L'inclusion éventuelle du métier assistant en soins infirmiers (niveau

				bachelier) sera éventuellement à discuter lors des travaux de l'année prochaine, par exemple avec d'autres bassins (concernant les articulations avec l'enseignement supérieur). En effet, le code ROME, l'intitulé métier et le contenu sont distincts.
K – Services à la personne et à la collectivité				
K1207	Éducateur	Maintien	Maintien	
K1302	Aide familial	Création	Maintien	
K1303	Accueillant d'enfants en milieu collectif	Maintien	Maintien	Le métier d'« Auxiliaire de l'enfance » a été décliné en deux modalités en fonction du type d'accueil.
K1303	Accueillant d'enfants à domicile	Maintien	Maintien	Le métier d'« Auxiliaire de l'enfance » a été décliné en deux modalités en fonction du type d'accueil.
K1304	Aide ménager titres services	Maintien	Maintien	Sous ce même code Rome V3 se trouve l'« Aide ménager social ». Il s'agit d'un métier distinct : les tâches sont différentes, le public et l'employeur également.
K1601	Bibliothécaire	/	Création	
K1701	Collaborateur à la défense	Création	/	
K2110	Moniteur d'auto-école	/	Création	
K2204	Technicien de surface	Maintien	Maintien	
K2304	Trieur de déchets/Valoriste	Création	Création	
K2304	Valoriste en construction	Création	Création	
L - Spectacle				
L1501	Coiffeur-maquilleur de spectacle	Création	Création	
L1506	Accrocheur-rigger	Création	Création	
L1506	Technicien de spectacle	Création	Création	

L1507	Monteur vidéo	Création	Création	
L1509	Régisseur de spectacle	Création	Création	
L1510	Dessinateur modélisateur films d'animation et effets spéciaux	Création	Création	
M – Support à l'entreprise				
M1203	Comptable	Maintien	Maintien	
M1501	Assistant RH	/	Création	
M1602	Collaborateur administratif	Maintien	Maintien	
M1810	Technicien d'exploitation informatique	Maintien	Maintien	Anciennement « Technicien PC/réseaux ».
N - Transport et logistique				
N1101	Conducteur de chariot élévateur	Création	Création	
N1103	Magasinier	Création	Création	
N1103	Opérateur de stock en logistique	Création	Création	
N1103	Préparateur de commande en logistique	Création	Création	
N1103	Préparateur d'expédition en logistique	Création	Création	
N1103	Réceptionnaire logistique	Création	Création	
N1104	Conducteur de grue mobile	Création	Création	
N1202	Déclarant en douane	Création	Création	
N1301	Responsable logistique	Maintien	Maintien	
N1302	Superviseur en entrepôt	Maintien	Maintien	
N2203	Manutentionnaire dans le fret aérien	/	Création	
N4101	Conducteur poids lourd	Création	Création	
N4103	Chauffeur d'autobus et d'autocar	Création	Création	
N4104	Coursier véhicules 2 roues	Création	Création	Anciennement « Chauffeur service express »
N4201	Responsable de l'organisation du transport routier des marchandises	Création	Création	Anciennement « Responsable de transport »
N4203	Dispatcheur	Maintien	Maintien	

2.2. En bref

L'Instance Bassin EFE de Liège a retenu 125 métiers prioritaires.

	Familles professionnelles ROME V3	Métiers prioritaires	En 2025	En 2024
A	Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	**4**	4	4
B	Art et Façonnage d'ouvrages d'art	**1**	1	1
C	Banque, Assurances et Immobilier	**0**	0	0
D	Commerce	**4**	4	4
E	Communication, Média et Multimédia	**5**	5	4
F	Construction	**23**	23	19
G	Hôtellerie-Restauration, Tourisme, Loisirs et animation	**8**	8	6
H	Industrie	**17**	17	15
I	Installation et Maintenance	**22**	22	21
J	Santé	**4**	4	4
K	Service à la personne	**11**	11	7
L	Spectacle	**6**	6	6
M	Support aux entreprises	**4**	4	2
N	Transport et logistique	**16**	16	15

Thématiques communes : recommandations

1. Recommandations spécifiques

1.1. Adaptation de l'offre d'enseignement et de formation & recommandations au SFMQ

- Faire évoluer contenus et programmes de formation selon les directives environnementales ; les visibiliser lorsqu'ils existent déjà.
- Revoir la méthodologie de travail en termes de délais (longue temporalité entre la « commande » et la publication qui renforce un décalage avec la réalité ; ex : I.A.).
- Profil ouvrier boulanger-pâtissier : inclure un volet approvisionnement circuits courts et appliquer profil SFMQ le plus fidèlement (levain) (FI et FA).
- Revoir le profil métier E1205 (graphiste/infographiste) en raison des fortes évolutions[7].
- Mettre en valeur l'ensemble de la filière déconstruction/circularité (cela concerne des métiers rattachés aux familles professionnelles F et K).

1.2. Équipements et ressources

- Continuer et systématiser les partenariats pour l'utilisation optimale des outils / équipements existants (CTA et CDC) ⇒ l'outil CADEP a été développé par le Forem.

1.3. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles

- Communiquer autour du sens des métiers, positiver le message, ancrer dans la société, face aux défis actuels.

1.4. Places de stage

Remarque préalable : jusqu'à l'an dernier, « Places de stage » et « Alternance » formaient une seule recommandation. Le groupe de travail a proposé de les séparer car certains points ne concernent que l'alternance. Néanmoins, divers éléments sont à discuter lors des travaux de l'année prochaine, dont la « définition » de ces appellations (critères, modalités, objectifs, …).

- Améliorer le suivi et l'encadrement des apprenants.
- Avoir un point d'attention sur les enseignants/formateurs par rapport à leur formation (initiale et continue) et à leurs conditions de travail.
- Réduire les charges administratives.
- Améliorer la collaboration / communication entre les différents intervenants.
- Mettre en place / Renforcer le tutorat.

1.5. Alternance

Remarque préalable : jusqu'à l'an dernier, « Places de stage » et « Alternance » formaient une seule recommandation. Le groupe de travail a proposé de les séparer car certains points ne concernent que

[7] Le délai entre la demande de modernisation du profil métier et la parution peut être long, ce qui maintien le décalage entre le profil descriptif et la réalité de terrain ; d'autant que les évolutions technologiques/digitales sont rapides.

l'alternance. Néanmoins, divers éléments sont à discuter lors des travaux de l'année prochaine : « définition » de ces appellations (critères, modalités, objectifs, …).

- Améliorer le suivi et l'encadrement des apprenants
- Avoir un point d'attention sur les enseignants/formateurs par rapport à leur formation (initiale et continue) et à leurs conditions de travail.
- Réduire les charges administratives.
- Améliorer la collaboration / communication entre les différents intervenants.
- Mettre en place / Renforcer le tutorat.
- Augmenter la rétribution des apprenants.
- Revoir le rythme du système de l'alternance, en accordant une attention aux différences de réalités selon les secteurs, les métiers et les régimes de l'alternance (ex : les réalités du secteur de la construction ne sont pas les mêmes que pour le secteur de l'Horeca).
- Valoriser et promouvoir l'alternance, améliorer l'image de l'alternance auprès du grand public et de l'enseignement.

1.6. Autres : compétences spécifiques et transversales & constats généraux

- Rendre plus présents les enjeux du développement durable (17 objectifs ONU) dans les secteurs et métiers en général.

2. Recommandations générales

2.1. Intentions générales pour le bassin (grandes orientations)

- Créer des emplois de qualité.
- Assurer une insertion durable.
- Renforcer l'attractivité du territoire.
- Viser le plus haut niveau de formation et de qualification possible.
- Renforcer la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et le développement durable.
- Communiquer autour des préoccupations environnementales déjà présentes dans les métiers, les formations et les sections.
- Améliorer l'attractivité des métiers en mettant l'accent sur leur numérisation, l'impact positif sur l'environnement ainsi que le « sens » dont ils sont porteurs.
- Porter une attention aux évolutions en lien avec l'économie circulaire et les circuits courts.
- Porter une attention aux évolutions de l'I.A. ; assurer une veille documentaire pour détecter les impacts de l'I.A. sur l'enseignement, la formation et l'emploi.

2.2. Défis transversaux

- Améliorer l'apprentissage et la pratique des langues.
- Améliorer les compétences en gestion.
- Prendre un soin tout particulier des publics éloignés de l'emploi, former des groupes plus hétérogènes de stagiaires.
- Encourager l'esprit d'entreprendre.
- Stimuler la créativité.
- S'assurer des compétences de base et des prérequis.
- Travailler les compétences sociales.
- Travailler les compétences communicationnelles.
- S'adapter à la révolution/économie numérique.
- Connaître et utiliser l'I.A.

- Se former en continu aux compétences digitales.
- Veiller au respect et à la préservation de l'environnement et du climat.
- Inclure l'adaptation au changement climatique.
- Réfléchir aux nouvelles formes d'organisation du travail.
- Diminuer la pénibilité des métiers dits « en pénurie ».
- Comprendre pour mieux réduire les phénomènes de désaffiliation.
- Encourager la circularité et les circuits courts.

2.3. Recommandations sur les parcours de formation

- Tenir compte du fait que les parcours intégrés, encouragés lors des années précédentes, allongent les formations, ce qui peut pénaliser les stagiaires qui ne seront plus protégé·es contre la suppression des allocations de chômage après maximum 2 ans.
- Veiller à former à des compétences transférables.
- Améliorer la réactivité du SFMQ (métiers en forte pénurie, évolution des compétences, réalité de l'enseignement…).
- Renforcer la présence du contenu environnemental ainsi que sa publicité, plus présent et mieux connu des publics.

2.4. Recommandations politiques

- Continuer la lutte contre le dumping social.
- Maintenir les droits des demandeurs d'emploi pendant tout le parcours de formation.
- Élargir la protection des allocations pour les personnes en formation longue (+ de 2 ans) menant aux autres métiers en pénurie et pas uniquement au secteur du soin (infirmier·e et aide-soignant·e).
- Évaluer l'impact de la rationalisation opérée dans l'enseignement qualifiant et dans la formation en termes de résultats.
- Assurer la stabilité de la législation pour accompagner les transitions numérique et écologique dans les secteurs concernés ; en effet, les entreprises de ces secteurs ont, depuis quelques années, fourni des efforts d'adaptation en ce sens, avec le coût financier et humain que cela suppose ; revenir en arrière équivaut à pénaliser les entreprises qui ont déjà investi dans ces transitions.
- Maintenir un espace de dialogue local et d'analyse des besoins.
- Pour éviter le risque de décrochage de certain·es élèves ne trouvant pas d'option leur correspondant dans leur quartier ou à proximité directe, envisager d'autres méthodes d'analyse et tenir compte des trajets réels en transport en commun (le rayon de 10 km autour de l'établissement qui voit son option supprimée est abstrait).
- Veiller à la cohérence dans les parcours scolaires entre le tronc commun, qui ouvre les horizons professionnels, et l'offre de formation à partie de la 4ème dans le qualifiant.

2.5. Groupes de travail et pôles de synergies 2027

- On ne prévoit pas la création de nouveaux pôles de synergies.
- Capitaliser sur les enseignements des travaux du pôle de synergies PaPu en vue d'extraire des pistes de travail, d'organiser des colloques, …
- Organiser des rencontres thématiques (pôle de synergies ÉDA, PrimoWork, …)
- Organiser des rencontres thématiques dans une dynamique de « trio bassins ».

BASSIN EFE
INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT ▪ FORMATION ▪ EMPLOI
LIÈGE
CHAMBRE EMPLOI ET FORMATION

Pour toutes informations supplémentaires,
contactez-nous !

www.bassinefe-liege.com

Rue Ferdinand Campus, 1
4000 Liège
04/230.06.77.